

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20191017-D_20191017_08-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2019

Date de convocation : 8 octobre 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre, à vingt heures trente-cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.

Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, M. Aurélien GENAITAY et M. Fabien ZETTEL.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC, M. Bruno LESAIGE, et Mme Erell LISSILLOUR.

Procuration : Sonia HUBY à Hervé DREUSLIN et Isabelle LE GOUEVEC à Marie-France AQUET.

Secrétaire de séance : M. Joël LORAND.

2019-10-17/08 – CENTRE CRÉATIF MUSICAL DE MONTFORT SUR MEU : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du centre créatif musical de Montfort Sur Meu, reçue par courrier, dont lecture est faite à l'assemblée délibérante.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de leur séjour en Allemagne, auquel participe quelques malonnais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'ALLOUER une subvention, à titre exceptionnel, au centre créatif musical de Montfort sur Meu d'un montant de 1 000 (mille) euros,
- D'INSCRIRE cette subvention au compte 65748.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

